

RESOLUTION
SUR L'AFRIQUE DU SUD

Le Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine, réuni en sa Quarante-deuxième session ordinaire à Addis Abéba, Ethiopie du 10 au 17 juillet 1985,

Ayant examiné le rapport de la Quarante-quatrième session ordinaire du Comité de Coordination pour la Libération de l'Afrique et entendu les déclarations de l'ANC et du PAC,

Considérant le rejet total par le régime de Prétoria du principe du suffrage universel et considérant son engagement obstiné à appliquer une politique raciste de déplacement forcée et de déni de la citoyenneté sud-africaine à la population africaine autochtone,

Convaincu que les prétendues réformes constitutionnelles et autres également insignifiantes ne sont que de simples manoeuvres destinées à calmer l'opinion mondiale tout en renforçant davantage le régime minoritaire blanc,

Notant avec satisfaction l'action menée massivement et dans l'unité par le peuple opprimé d'Afrique du Sud en vue de rendre non seulement le système de l'Apartheid inopérant, mais également de rendre l'Afrique du Sud raciste ingouvernable,

Gravement préoccupé par les actes de terrorisme accrus perpétrés par le régime raciste de Prétoria sous forme d'assassinats quotidiens de manifestants sans défense, de persécution et d'assassinat de dirigeants et de militants, commis récemment par le régime raciste; au moment même où la Communauté internationale commémorait les 25^{ème} et 9^{ème} anniversaires des massacres de Sharpeville et de Soweto respectivement,

Notant avec satisfaction l'opposition croissante à l'Apartheid et la multiplication des actions anti-Apartheid de par le monde et en particulier dans certains pays occidentaux,

Encouragé en outre par la naissance spectaculaire du Mouvement pour une Afrique du Sud libre (Free South Africa Movement), aux Etats-Unis, qui s'oppose à la politique d'engagement constructif que l'Administration Reagan s'obstine à poursuivre,

Indigné par les invasions; les menaces et les actes de terrorisme et de guerre perpétrés par le régime de Prétoria; contre la République Populaire d'Angola, la République du Botswana, le Royaume du Lesotho, la République Populaire du Mozambique, la République des Seychelles et autres Etats Africains voisins,

Convaincu qu'il ne peut y avoir de paix; de stabilité et de sécurité en Afrique australe que si le régime d'Apartheid est renversé et remplacé par un gouvernement de la majorité,

Convaincu en outre que le régime de Prétoria devient de plus en plus vulnérable aux actions communes que mènent le peuple opprimé d'Afrique du Sud et la Communauté Internationale sous forme de lutte armée, de désobéissance civile et de sanctions économiques,

Indigné par les manoeuvres visant à empêcher l'inscription du point relatif au sort de la femme et de l'enfant sous le régime d'Apartheid à l'ordre du jour de la Conférence des Nations Unies sur la Décennie de la Femme qui se tiendra du 15 au 26 juillet 1985 à Nairobi; Kenya,

1. FELICITE chaleureusement le peuple opprimé d'Afrique du Sud pour sa lutte contre les oppresseurs et les prie instamment d'intensifier cette résistance ;
2. LANCE UN APPEL à tous les Etats Membres de l'OUA, aux nations et aux peuples épris de paix pour qu'ils accroissent leur aide financière et matérielle au peuple sud-africain en lutte afin d'accroître sa capacité de résistance ;
3. CONDAMNE VIGOREUSEMENT le régime raciste de Prétoria pour l'invasion et les actes d'agression perpétrés récemment contre la République du Botswana et la République Populaire d'Angola au cours desquels plusieurs civils et réfugiés innocents ont été tués de sang froid sous le prétexte de poursuite à chaud des combattants de la liberté de l'ANC et de la SWAPO et de l'élimination de bases militaires inexistantes dans ces pays ;

4. LOUE les Etats de la Ligne de Front et le Lesotho pour leur engagement indéfectible et leur disponibilité à consentir des sacrifices pour l'indépendance de la Namibie et pour l'avènement au pouvoir de la majorité en Afrique du Sud ;
5. PROPOSE l'organisation et la tenue, en collaboration avec le Mouvement des Pays Non-Alignés et les Nations Unies, d'une Conférence mondiale sur les sanctions contre l'Afrique du Sud raciste, qui coïncidera avec le 10ème Anniversaire du soulèvement de Soweto de juin 1976 ;
6. LANCE UN APPEL aux Gouvernements qui ne l'ont pas encore fait, pour qu'ils ratifient la convention sur la suppression et la condamnation des crimes de l'Apartheid ;
7. SOUTIENT l'appel lancé récemment par le Congrès National Africain et la SWAPO pour le renforcement de la campagne visant à mettre en oeuvre de manière efficace l'embargo pétrolier contre l'Afrique du Sud raciste ;
8. CHARGE le Groupe Africain aux Nations Unies d'intensifier la campagne pour l'isolement total du régime raciste d'Afrique du Sud, notamment grâce à la convocation du Conseil de Sécurité pour examiner la possibilité d'imposer des sanctions globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud, aux termes du Chapitre 7 de la Charte des Nations Unies ;
9. FELICITE chaleureusement les militants anti-apartheid à travers le monde, en particulier le Mouvement pour une Afrique du Sud libre créé aux Etats-Unis d'Amérique ;
10. DEMANDE au Secrétaire Général de l'OUA d'établir et de maintenir des relations étroites avec ces mouvements afin que s'intensifient leurs activités
11. CONDAMNE la politique d'engagement constructif de l'Administration Reagan qui encourage le régime raciste à continuer de défier l'opinion publique internationale ;
12. LANCE UN APPEL à tous les peuples et nations pour la paix et la liberté qui participeront à la prochaine Conférence des Nations Unies sur la Décennie de la Paix à Nairobi, pour que, non seulement ils fassent échouer les tentatives visant à imposer la participation de l'Afrique

du Sud raciste à la Conférence, mais aussi se servent de cette tribune pour mettre en exergue le sort des femmes et enfants victimes de l'Apartheid en Afrique du Sud et en Namibie afin d'aider à un renforcement du soutien moral, politique et matériel à la lutte de libération nationale dans ces territoires ;

13. DEMANDE la libération inconditionnelle de tous les prisonniers et "détenus" politiques sud-africains et SALUE l'engagement inébranlable pour la cause de la lutte de libération nationale qui apparaît dans le message par lequel Nelson Mandela a rejeté l'offre de P.W. Botha de sa libération conditionnelle.